

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

4 May 2021

Report of the Board of Auditors on the accounts of the United Nations peacekeeping operations and report of the Secretary-General on the implementation of the recommendations of the Board of Auditors concerning the United Nations peacekeeping operations for the financial period ended 30 June 2020

(ACABQ report: A/75/829; related reports: A/75/5 (Vol. II); A/75/793)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on

- the report of the Board of Auditors on the accounts of the United Nations peacekeeping operations and,
- the report of the Secretary-General on the implementation of the recommendations of the Board of Auditors concerning the United Nations peacekeeping operations for the financial period ended 30 June 2020.

The Advisory Committee commends the Board of Auditors for the continued high quality of its reports, despite the difficulties resulting from the COVID-19 pandemic restrictions and concurs with the Board that the remote audit of peacekeeping operations has been conducted exceptionally.

With regard to the military component, the Committee reiterates its view that while observations and recommendations of the Board regarding administrative and budgetary related matters should be implemented, certain observations and recommendations that relate, among others, to the assessment, tactical deployment and engagement of military units and assets are matters under the purview of Member States and relevant organs of the United Nations.

Turning to the after-service health insurance, the Committee concurs with the recommendations of the Board and expresses again its concern about the lack of precision in the data gathered to assess and apportion the liabilities related to after-service health insurance.

The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to include a separate item line for the after-service health insurance costs in both budget submissions and financial statements.

Mr. Chairman,

In the area of mine action, the Committee concurs with the recommendations of the Board and considers that an independent review by a group of experts of the cost-effectiveness of the partnership between UNMAS/UNOPS and the Secretariat should be undertaken rapidly, along with the consideration of alternative or additional options, in particular the demining activities to be performed by missions through the military contingents in cooperation with the relevant entities.

The Committee also considers that the findings and recommendations of the independent review should be taken into consideration in the new Memorandum of understanding between UNMAS and UNOPS.

With respect to the air transportation on non-United Nations peace operation passengers, the Committee trusts that the revised policy will increase consistency in the cost recovery practices of peacekeeping operations.

The Committee make further comments and recommendations on the basis of the Board' report, in the areas of human resources management, fuel management, the environmental strategy, asset disposal and the procurement of Unmanned aircraft systems.

In view of the delays in the implementation of the Board's recommendations, the Committee recommends that the Secretary-General keeps track in its reports of the initial implementation target dates of the Board's recommendations.

To conclude, the Committee reaffirms that the findings presented annually by the Board constitute an essential pillar of the Organization's oversight framework and represent a valuable tool to improve its management.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)

Le 4 mai 2021

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix et rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2020

(Rapport du Comité consultatif : A/75/829 ; rapports correspondants : A/75/5 (Vol. II), A/75/793)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport du Comité consultatif

- relatif au rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix
- et au rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2020.

Le Comité consultatif félicite le Comité des commissaires aux comptes d'avoir maintenu la qualité de ses rapports en dépit des difficultés causées par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et est d'avis, comme celui-ci, que les audits à distance des opérations de maintien de la paix ont été réalisés à titre exceptionnel.

Pour ce qui est de la composante militaire, tout en estimant que les observations et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes au sujet des questions administratives et budgétaires devraient être appliquées, le Comité consultatif réaffirme que certaines de ces observations et recommandations, concernant notamment l'évaluation, le déploiement tactique et l'engagement d'unités et de moyens militaires, sont des questions qui relèvent des prérogatives des États Membres et des organes compétents de l'Organisation des Nations Unies.

Pour ce qui est de l'assurance maladie après la cessation de service, le Comité consultatif souscrit aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes et exprime de nouveau sa préoccupation quant à l'inexactitude des données recueillies pour déterminer et répartir les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service.

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de prévoir une rubrique budgétaire distincte pour les dépenses liées à l'assurance maladie après la cessation de service dans les projets de budget et les états financiers.

Monsieur le Président,

Dans le domaine de la lutte antimines, le Comité consultatif souscrit aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes et estime qu'il faudrait faire réaliser rapidement une analyse indépendante par un groupe d'experts afin de déterminer si le partenariat entre le Service de la lutte antimines, l'UNOPS et le Secrétariat est efficace par rapport au coût, et étudier des options substitutives ou supplémentaires, notamment la possibilité que les activités de déminage soient réalisées par les missions par l'intermédiaire des contingents, en coopération avec les entités concernées.

Le Comité consultatif estime également que les conclusions et recommandations de cette analyse indépendante devraient être prises en compte dans le nouveau mémorandum d'accord entre le Service de la lutte antimines et l'UNOPS.

En ce qui concerne le transport aérien des personnes extérieures aux opérations de paix des Nations Unies, le Comité consultatif compte que la politique révisée permettra d'harmoniser les pratiques des opérations de maintien de la paix en matière de recouvrement des coûts.

Le Comité consultatif formule d'autres observations et recommandations sur la base du rapport du Comité des commissaires aux comptes, dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la gestion du carburant, de la stratégie environnementale, de la cession des actifs et de l'acquisition de systèmes de drones aériens.

Compte tenu des retards pris dans l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes, le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général consigne dans ses rapports le délai initialement fixé par le Comité pour l'application de ses recommandations.

Pour conclure, le Comité consultatif réaffirme que les constatations présentées chaque année par le Comité des commissaires aux comptes constituent un élément essentiel du contrôle institutionnel de l'Organisation et qu'elles sont un outil précieux pour améliorer la gestion de celle-ci.

Monsieur le Président, je vous remercie.